



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

défense

Question écrite n° 132781

Texte de la question

Mme Marietta Karamanli attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les discriminations dont font l'objet les personnes homosexuelles dans de nombreux pays du monde. Des États ont encore récemment incriminé l'homosexualité notamment masculine ce qui revient à poursuivre et punir de peines d'emprisonnement leur orientation sexuelle. Elle lui demande quelles initiatives la France entend prendre afin que des instruments juridiques internationaux garantissent mieux leurs droits fondamentaux et que des campagnes d'information et de sensibilisation en faveur de ceux-ci soient engagés.

Données clés

Auteur : [Mme Marietta Karamanli](#)

Circonscription : Sarthe (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132781

Rubrique : Droits de l'homme et libertés publiques

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 12 juin 2012, page 4187

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)